

JOURNAL	HEBDO	
DATE	Jeudi 12 janvier 2023	



Top départ pour les pénichettes électriques sur la Sèvre !

Après un certain retard, les deux pénichettes électriques sont prêtes à relier Niort à Marans.

Aujourd'hui la flotte est pourvue de deux bateaux entièrement électrique (© CDC Aunis Atlantique)

MARANS

C'est un projet qui date du premier mandat communautaire de la Communauté de communes (CDC) Aunis Atlantique qui vient de se boucler au cours du mois de décembre. La seconde péniche électrique dédiée au tourisme fluvestre s'est amarée dans le port de Marans.

La première avait été livrée en septembre dernier. Le projet originel, qui consiste à remonter la Sèvre Niortaise entre les villes de Niort et Marans, prévoyait plus de bateaux. Mais les élus et les collectivités ont dû revoir leur copie à deux reprises faute de trouver un porteur global de projet. « Notre cahier des charges était sans doute trop ambitieux. Nous avons dû le modifier et en conséquence diminuer le nombre de bateaux », reconnaît

Jean-Pierre Servant, le président de la CDC Aunis Atlantique.

« Le Parc du Marais poitevin est propriétaire »

Le montant de la construction des deux bateaux, qui s'élève à 602 000 euros HT, a été pris en charge par deux Régions, trois Départements et trois intercommunalités. « Le Parc naturel régional (PNR) du Marais poitevin est propriétaire des deux », poursuit le président de la CDC.

Le PNR a loué les bateaux pour leur exploitation au groupement "Pamplémousse by Kapalouest". Une agence familiale spécialisée dans les activi-

tés nautiques implantée sur le territoire depuis de nombreuses années et soucieuse de donner à l'activité la dimension locale qui guide le projet depuis l'origine. Il lui appartient dorénavant de construire progressivement son offre de prestations et de les commercialiser dès le mois de février prochain.

Diversifier l'offre touristique

Les bateaux pourront accueillir quatre à six personnes pour un week-end, et jusqu'à une semaine de navigation. Le maire de Marans, Jean-Marie Bodin, ne cache pas la possibilité d'hiverner les bateaux dans le port de sa ville. Mais c'est plutôt l'aspect économique induit par cette nouvelle forme de tourisme qui le séduit : « Nous avons déjà anticipé l'arrivée de ces péniches dans notre programme de développement touristique. » Même constat pour Roland Gallian, conseiller communautaire délégué au tourisme : « C'est indéniablement un plus pour le territoire. Cela va nous permettre de diversifier l'offre touristique. C'est dans l'air du temps, avec un respect total de l'environnement. Nous réunissons notre comité de pilotage fin janvier. » Au cours de la saison, les deux bateaux devraient être amarrés à Marans, à proximité de ceux beaucoup plus petits destinés à la location de quelques heures.

Yannick Picard



Pour Roland Gallian, conseiller communautaire délégué au tourisme, un premier bilan sera tiré d'ici deux ans (© Y.P.)



Réservation possible à partir du mois de février au 05 46 46 10 47 ou infos@auboutdumarais.com et auboutdumarais.com